

## Ouverture des inscriptions aux écoles maternelles publiques pour la rentrée 2024/2025

Bonne nouvelle, les inscriptions aux écoles maternelles publiques pour la rentrée 2024/2025 sont ouvertes. Les parents peuvent de se rapprocher dès maintenant des services de la mairie afin de procéder à l'inscription de leur enfant dans l'une ou l'autre des écoles maternelles publiques de la ville.

Publié le 07 décembre 2023





## Ouverture des inscriptions aux écoles publiques maternelles d'Uzès pour la rentrée 2024/2025

Bonne nouvelle, les inscriptions aux écoles maternelles publiques pour la rentrée 2024/2025 sont ouvertes. Les parents peuvent de se rapprocher dès maintenant des services de la mairie afin de procéder à l'inscription de leur enfant dans l'une ou l'autre des écoles maternelles publiques de la ville.

➤ **Ecole maternelle du Parc**

➤ **Ecole maternelle du Pas du loup**

Les parents résidents à Uzès sont invités à se présenter en mairie d'Uzès, au service accueil pour déposer **un dossier complet contenant les pièces ci-après. Le dossier d'inscription est disponible sur dans le bloc "Télécharger" ci-dessous ou bien à l'accueil de la mairie.**



**Dans tous les cas, le dossier dûment complété est à adresser en mairie avec toutes les pièces justificatives pour constituer l'inscription. Dès l'inscription faite, les directrices se rapprocheront de vous afin de convenir d'un rendez-vous.**

## Pièces à fournir :

➤ un certificat de radiation

<https://www.uzes.fr/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-ecoles-maternelles-publiques-pour-la-rentree-2024-2025-1?>

- une justificatif de domicile (quittance loyer, facture EDF)
- une photocopie du carnet de santé concernant les vaccinations
- une photocopie du livret de famille : parents et enfant(s)
- En cas d'inscription en TPS : attestation de travail de l'employeur, ou bulletin de salaire
- En cas de divorce des parents : le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur ou le jugement de tutelle.
- Si nécessaire, demande de dérogation.

**L'attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile et accidents corporels) devra être remise à l'école le jour de la rentrée**

## CONTACT



### DÉMARCHES

#### Mairie - Ville Uzès

1 place Albert 1er ou 1 place  
du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

[VOIR LA FICHE](#)



**VILLE & PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)